



CONTRAT DE SCOLARISATION

Le présent contrat a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'école François TANGUY de Lorient assume la scolarisation de :

Nom Prénom..... en classe de

Madame et/ou Monsieur déclare(nt) avoir pris connaissance du **projet éducatif, du règlement intérieur d'établissement ainsi que du règlement financier** de l'école François TANGUY de Lorient (documents annexés au présent contrat, et réactualisés chaque année). Ils s'engagent à y adhérer et à tout mettre en œuvre afin de les respecter.

L'école François TANGUY de Lorient dirigée par Mme Lejeune-Le Moal Maryannick, Chef d'établissement, accepte cette inscription à compter du et **s'engage à assurer la scolarisation** de Sauf cas très particulier, et dans le respect des conditions stipulées par le règlement d'établissement, le présent contrat ne peut être résilié en cours d'année scolaire.

Madame et/ou Monsieur s'engage(nt) à **s'acquitter des frais de scolarité**, notamment la rétribution des familles qui permet à l'école de financer les investissements au niveau de l'immobilier et du caractère propre. Les situations particulières pourront être examinées en toute confidentialité avec le Chef d'établissement.

Ce présent contrat est renouvelé par tacite reconduction d'année en année.

Fait à le

Signature des parents (ou du représentant légal) de l'enfant ⁽¹⁾

Le Chef d'établissement

(1) Faire précéder les signatures de la mention « lu et approuvé »

35-37 rue Joseph HENAFF 56100 Lorient - Tél : 02-97-37-31-35

E.Mail : ecole.privee.ftanguy.lorient@wanadoo.fr

Site : <http://perso.wanadoo.fr/ecole.privee.ftanguy.lorient>

